

Note d'information sur l'Analyse conjointe OCDE-StAR concernant l'identification et la quantification des produits d'actes de corruption

Importance de l'étude

L'étude sur l'identification et la quantification des produits d'actes de corruption intitulée « Identification and Quantification of the Proceeds of Bribery » examine les méthodes utilisées pour calculer les gains réalisés par les sociétés qui versent des dessous-de-table pour obtenir un marché ou bénéficier d'avantages injustifiés. L'opération de quantification constitue la première étape du processus de confiscation et de recouvrement des gains de la corruption.

Principaux points

- Le rapport présente une synthèse des outils juridiques qui permettent de procéder à la confiscation ou au recouvrement des gains tirés d'actes de corruption. Les recours diffèrent selon les juridictions et comprennent, notamment, la confiscation, le remboursement des gains, le paiement d'amendes et le versement de dommages-intérêts.
- Le rapport explique, au moyen d'exemples, comment identifier et calculer les gains tirés d'actes de corruption en appliquant, notamment, la méthode des revenus bruts et celle des revenus nets, dans le cadre d'affaires portant sur l'attribution de marchés, l'octroi d'autorisation de poursuivre une activité économique et d'autres pratiques de corruption courantes. Les pays appliquent différentes méthodes, notamment les méthodes des revenus bruts, des revenus nets et des bénéfices additionnels, pour calculer de manière précise le montant des gains illicites dans le contexte de cinq grands types d'actes de corruption active qui ont trait à : l'obtention de marchés ; l'obtention d'autorisations de poursuivre une activité économique (y compris des permis et des licences) ; les dépenses ou pertes évitées (par exemple lorsqu'une entreprise verse des pots-de-vin pour pouvoir importer ou exporter des matériels sans avoir à présenter les licences requises) ; le raccourcissement des délais (par exemple lorsque des pots-de-vin sont versés à des douaniers pour qu'ils accélèrent la procédure d'expédition), et les gains permis par l'insuffisance des contrôles internes et l'inexactitude des écritures et des comptes.

Exemples de deux des méthodes de quantification examinées dans l'étude :

- **Méthode des revenus nets (États-Unis).** Une société a versé un dessous-de-table de 5 millions de dollars à des tierces parties pour qu'elles le reversent à des fonctionnaires d'un pays étranger. En échange, la société a obtenu l'attribution de marchés d'une valeur de 100 millions de dollars pour la construction de réseaux de communications destinés à des entreprises d'État de ce pays étranger. La société a payé 25 millions de dollars pour les fournitures qu'elle a vendues dans le cadre des projets. La méthode des « revenus nets » ou des « bénéfices nets » a été utilisée pour calculer le montant total de la sanction pécuniaire imposée à la société, comme suit : montant des revenus bruts générés par le marché (100 millions de dollars) moins le coût des fournitures vendues (25 millions de dollars) plus le montant des dessous-de-table (5 millions de dollars) ; le solde correspond à un revenu net de 80 millions de dollars, qui est le montant devant être confisqué ou remboursé.
- **Méthode des revenus bruts (Royaume-Uni).** Une société a versé, par l'intermédiaire d'un agent, des dessous-de-table d'un montant de 1,1 million de livres sterling pour obtenir des marchés de fourniture de logements préfabriqués d'une valeur de 9,1 millions de livres. Le tribunal, qui a appliqué la méthode des revenus bruts pour établir le montant des gains acquis de manière malhonnête, a ordonné la confiscation d'un montant de 9,1 millions de livres. Selon la méthode des revenus bruts, le montant devant être confisqué n'est pas diminué des coûts ou des frais encourus par la société dans le but d'obtenir le marché ou de réaliser le contrat.
- Le rapport illustre l'emploi de méthodes de quantification dans différentes juridictions en prenant des exemples concrets. L'étude résume une vingtaine d'affaires pour lesquelles les gains acquis de manière malhonnête par des sociétés ayant versé des dessous-de-table ont été quantifiés. Les exemples d'affaires de corruption proviennent, notamment, d'Afrique du Sud, d'Allemagne, des États-Unis, d'Indonésie et du Royaume-Uni.
- Le rapport présente des méthodes de calcul faciles à appliquer pour déterminer les montants qui doivent être confisqués en application des différents systèmes.

L'étude note que de nombreuses méthodes sont actuellement utilisées pour identifier et quantifier les produits d'actes de corruption active. Elle montre que les pays peuvent envisager différentes démarches pour fournir un point de départ aux législateurs, aux responsables de l'action publique et aux praticiens chargés de formuler ou d'appliquer des pratiques de quantification adaptés à leurs cadres juridiques.

L'analyse consacrée à l'identification et à la quantification des produits de la corruption est un projet conjoint de l'[Initiative pour la restitution des avoirs volés \(STAR\)](#), partenariat formé par la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (UNODC) dans le but d'éliminer les refuges pour les produits de la corruption et de faciliter le recouvrement plus systématique et plus rapide des avoirs volés, et de l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE).

Pour plus d'information, se rendre sur le site : www.worldbank.org/star